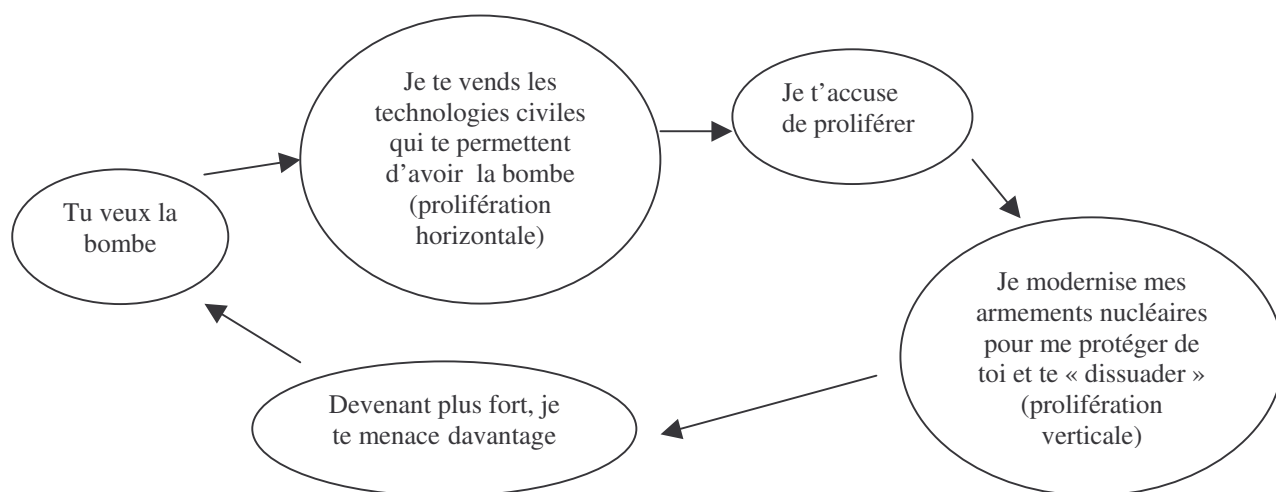




Iran, Corée du Nord, terrorisme... l'actualité démontre que la prolifération nucléaire héritée de la guerre froide continue de menacer, même si ses formes évoluent. Une nouvelle course à l'armement nucléaire est engagée qui accroît sérieusement l'hypothèse d'un apocalypse nucléaire. Le 60ème anniversaire des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki doit nous rappeler l'horreur d'une telle perspective.

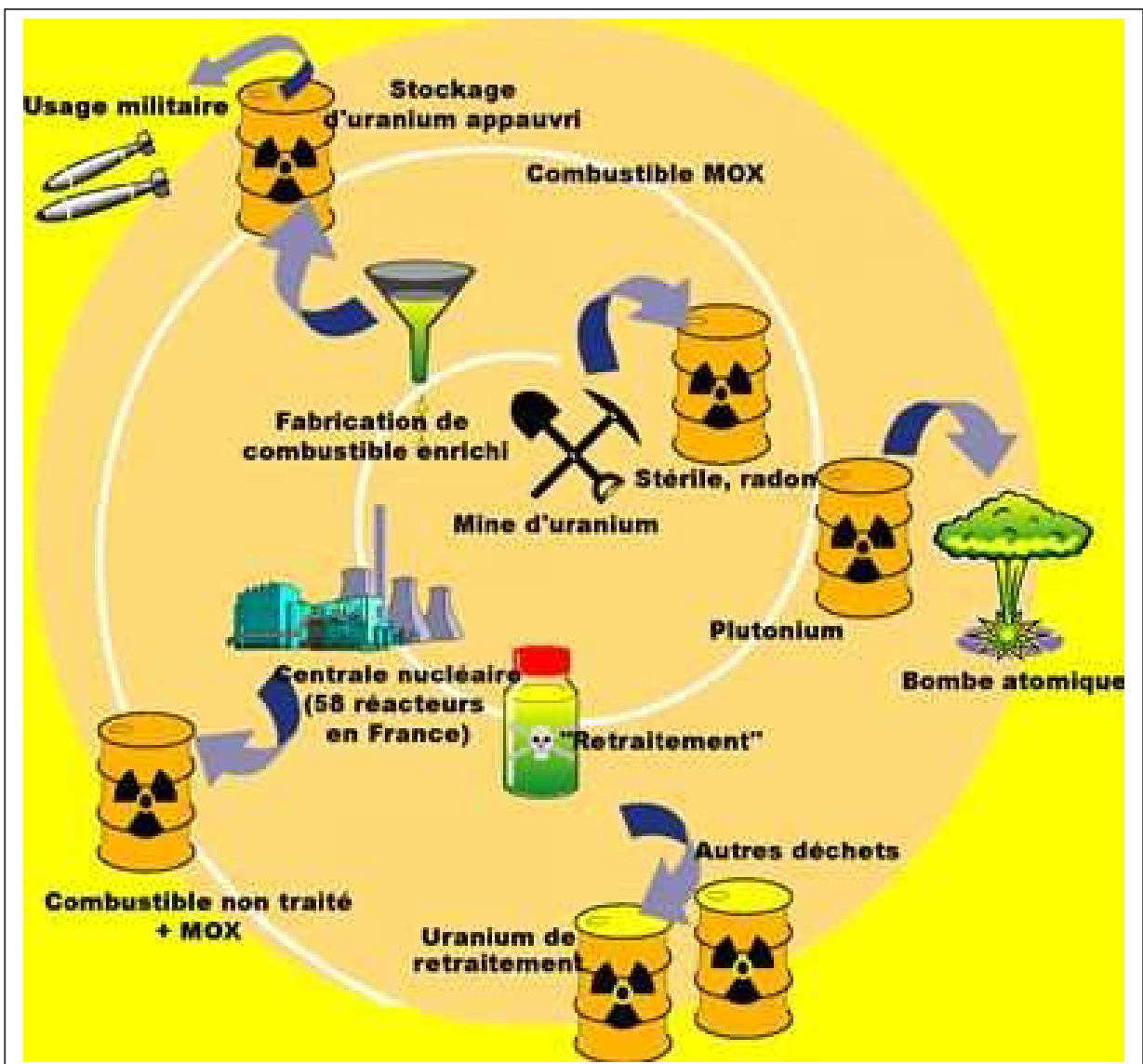
Le 2 mai s'ouvre à New York la Conférence de révision du Traité de Non Prolifération (TNP). Ce traité, entré en vigueur en 1970 sous les auspices des Nations unies, est le seul régime international de lutte contre la prolifération nucléaire (cf. *fiche 2*). Il distingue d'une part les pays officiellement dotés de l'arme nucléaire (les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, la Russie et la Chine) et d'autre part les pays qui n'ont pas la bombe. Sa logique est assez simple et repose sur un équilibre entre les obligations des uns et des autres : les pays qui n'ont pas la bombe s'engagent à ne pas l'acquérir, les pays qui l'ont, s'engagent à l'éliminer. L'actualité confirme que ce régime est partiellement inefficace. Pire, ce traité rencontre une crise profonde qui menace sa pérennité.

- De plus en plus de pays sont capables de développer des armes nucléaires : 30 à 40 d'ici 20 ans selon l'Agence internationale à l'énergie atomique (AIEA). La Corée du Nord a annoncé en février être une puissance nucléaire alors que l'Iran confirme régulièrement que rien ne pourra stopper son processus d'acquisition de la bombe (cf. *fiche 2*). Israël, le Pakistan et l'Inde sont également des puissances nucléaires reconnues, même si elles ne sont pas membres du traité de non-prolifération.



- Cette prolifération dite horizontale, s'explique d'abord par le non respect des puissances nucléaires de tenir leur engagement à un désarmement général et complet. Lors de la Conférence de révision du TNP de 2000, ces cinq grandes puissances avaient pourtant signé "un engagement sans équivoque d'accomplir l'élimination totale de leurs arsenaux nucléaires". Au contraire, et en toute illégalité, elles en améliorent régulièrement la portée et la puissance et elles développent de nouvelles armes, du type « mini-nukes », pour les utiliser sur les champs de bataille (cf. *fiche 6*). L'exemple irakien a fini de convaincre la Corée du Nord et l'Iran (et combien d'autres) que leur meilleure protection contre toute ingérence extérieure était la possession de la bombe.

- La prolifération nucléaire ne pourrait cependant exister sans transfert de technologies, de savoir-faire et de matières fissiles. On touche ici à l'hypocrisie absolue des puissances nucléaires qui, sous couvert de coopération nucléaire civile, ont fourni directement ou indirectement tous les moyens de production de la bombe disséminés dans le monde. Mohamad El Baradei, directeur de l'AIEA, a rappelé au début de l'année 2005 que le plus grand défi auquel le système international de non-prolifération est confronté est que la même technologie utilisée pour des réacteurs nucléaires produisant de l'énergie peut aussi être utilisée pour fabriquer du matériel explosif pour des bombes atomiques. La crise du régime de lutte contre la prolifération est telle qu'en amont de cette conférence de révision, un panel de haut niveau réuni par le Secrétaire Général de l'ONU a mis en garde la communauté internationale : « le régime de non-prolifération nucléaire est mis en danger par manque de respect des engagements pris... Nous approchons du stade où l'érosion du régime nucléaire pourrait devenir irréversible et entraîner une prolifération en cascade ».



- La France contribue activement à cette course à l'armement nucléaire. D'un côté elle développe de nouvelles armes, de l'autre elle tente de vendre dans le monde entier son « excellence nucléaire civile ». La base de sous-marins nucléaires de l'Île Longue constitue aujourd'hui le haut lieu de la force de frappe nucléaire française, avec près de 288 têtes nucléaires. Des travaux sont en cours pour accueillir les nouveaux missiles M-51 (cf. fiche 3). Mais la France excelle aussi dans les transferts de technologies dites civiles. Créé à l'origine pour produire du plutonium militaire, la Cogema, devenue Areva, est aujourd'hui le premier producteur mondial de plutonium « civil ». Et le modèle nucléaire qu'elle promeut dans le monde entier (des centrales nucléaires de type EPR chargées avec du combustible mélangeant uranium et plutonium) produit chaque année sur le seul territoire français près de 10 tonnes de plutonium, soit l'équivalent de près de quatre bombes atomiques de type Nagasaki chaque jour ! Selon l'AIEA, les stocks mondiaux de plutonium « commercial » atteignaient déjà 273 tonnes en 2002, plus que les 249 tonnes de plutonium militaire produites pendant les 50 ans de guerre froide.

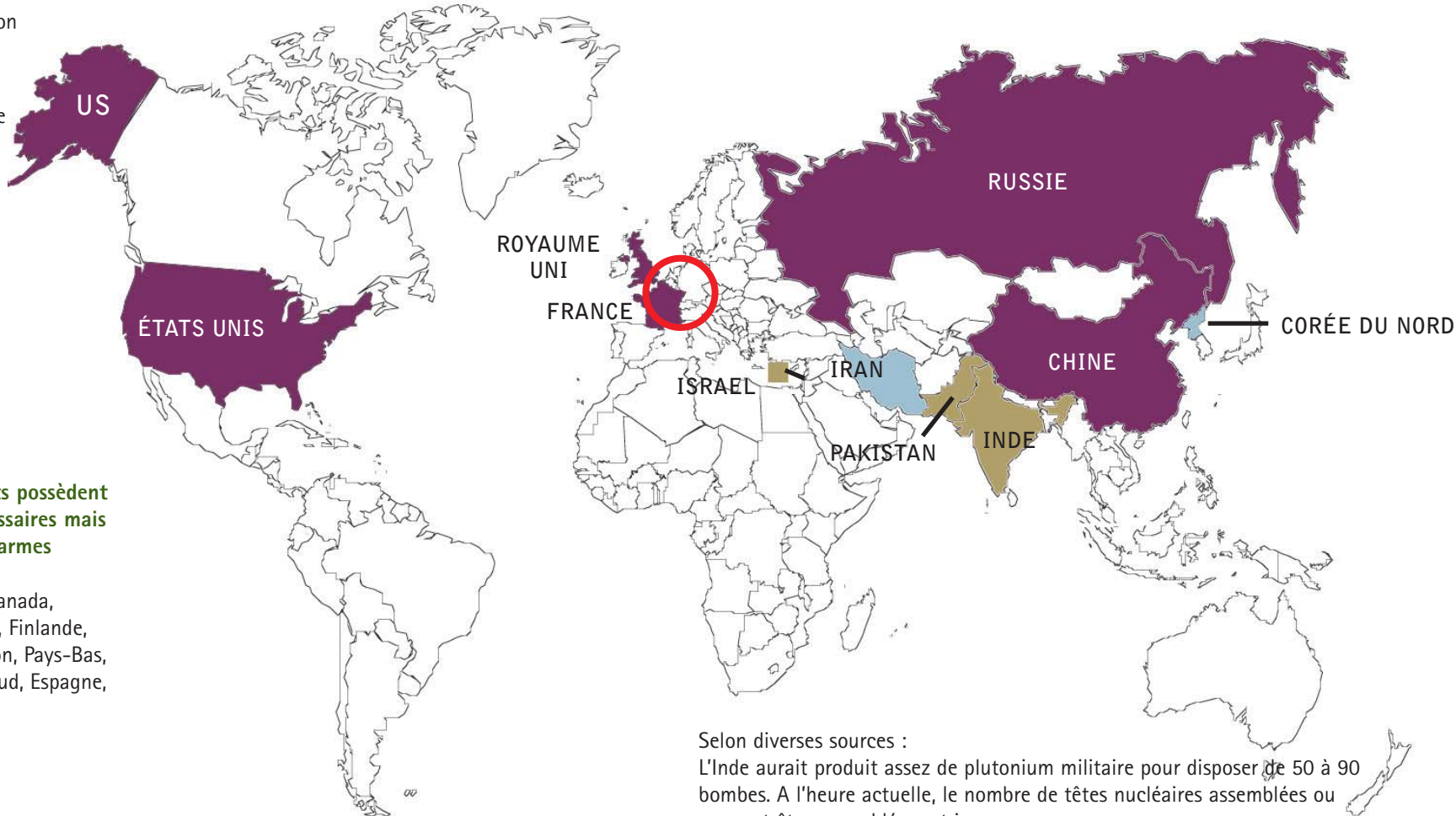
Greenpeace lutte depuis plus de trente ans contre la prolifération nucléaire, partout dans le monde. Les campagnes qu'elle a menées contre les essais nucléaires, notamment aux Etats-unis et en France, ont contribué à la négociation du Traité d'interdiction totale des essais nucléaires (TICE). Elle en a parfois payé le prix fort, avec l'attentat commis par l'Etat français contre le Rainbow Warrior en 1985 et la mort du photographe Fernando Pereira (cf. fiche 5). La fin de la guerre froide et la signature du TICE n'ont malheureusement pas stoppé la menace nucléaire. La nouvelle course à l'armement menée par les puissances nucléaires, en totale infraction de leurs engagements dans le TNP, favorise l'instauration rapide d'un régime de sécurité international fondé sur la possession par chaque pays de l'arme absolue, possession que permet les transferts de technologies dites « civiles ». Greenpeace refuse cette perspective et entend dénoncer la duplicité nucléaire en France et partout dans le monde où elle menace « tout simplement » l'humanité de l'holocauste nucléaire.

Fiche 1 : Arsenal nucléaire mondial.

Etat des lieux, 2004

Sources : Greenpeace, Carnegie, AIEA, CDRPC

- Pays signataires du Traité de Non Prolifération (TNP)
- Pays non signataires du Traité de Non Prolifération
- Pays suspectés de mener un programme de prolifération nucléaire
- Pays abritant des missiles nucléaires américains (OTAN) : Italie, Belgique, Turquie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Allemagne



Les pays industrialisés suivants possèdent les capacités techniques nécessaires mais ne souhaitent pas produire d'armes nucléaires :

Australie, Autriche, Belgique, Canada, République Tchèque, Danemark, Finlande, Allemagne, Hongrie, Italie, Japon, Pays-Bas, Norvège, Slovaquie, Corée du Sud, Espagne, Suède et Suisse.

Pays ayant décidé de stopper leur programme nucléaire militaire :

Après avoir développé des activités nucléaires dans les années 80, l'Argentine, le Brésil et l'Afrique du Sud ont décidé d'arrêter ces activités en ouvrant leurs infrastructures aux inspecteurs internationaux et en signant le TNP.

La Biélorussie, le Kazakhstan et l'Ukraine, qui ne disposent pas de l'arme nucléaire, ont également rejoint le TNP et coopèrent au démantèlement de l'arsenal hérité de l'ex-URSS.

Selon diverses sources :

L'Inde aurait produit assez de plutonium militaire pour disposer de 50 à 90 bombes. A l'heure actuelle, le nombre de têtes nucléaires assemblées ou pouvant être assemblées est inconnu.

Israël aurait produit assez de plutonium militaire pour disposer de 98 à 172 bombes. A l'heure actuelle, le nombre de têtes nucléaires assemblées ou pouvant être assemblées est inconnu.

Le Pakistan aurait produit assez de plutonium militaire pour disposer de plus de 50 bombes. A l'heure actuelle, le nombre de têtes nucléaires assemblées ou pouvant être assemblées est inconnu.

FICHE 2 : Le Traité de Non Prolifération nucléaire (TNP)

Entré en vigueur le 5 mars 1970 pour une durée de 25 ans, ce traité international a pour objectif de stopper la prolifération des armes nucléaires et de freiner les technologies qui en découlent. Il a été prolongé indéfiniment en 1995 et fait l'objet d'une révision tous les cinq ans. Aujourd'hui, plus de 180 pays, dont cinq possèdent l'arme nucléaire (Etats-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne et Chine) ont ratifié ce traité, à l'exception notable de l'Inde, du Pakistan et d'Israël. La Corée du Nord, quant à elle, s'est retirée du Traité en 2003.

Dans ce texte, la prolifération est clairement condamnée : les transferts de technologies et d'armements nucléaires à des fins militaires sont interdits.

Le Traité de non prolifération nucléaire comprend trois principes généraux :

- Les pays signataires possédant déjà les technologies d'armement nucléaire s'engagent dans un processus de désarmement (art. 6);
- Les pays signataires ne possédant pas ce type de technologie s'engagent à ne pas l'acquérir (principe de non prolifération contenu dans l'article 2);
- Les pays signataires possédant la technologie nucléaire s'engagent à la transmettre aux pays ne la possédant pas. La coopération nucléaire à des fins pacifiques est ainsi encouragée (art. 4)

L'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) est en charge, dans ce cadre, de vérifier l'application des engagements pris par les pays signataires à travers des missions d'inspection.

Le 2 mai s'ouvre à New-York la conférence de révision du Traité de Non-Prolifération censée aborder « des questions de fond et de procédure »¹. L'enjeu est de taille, puisque les Etats-Unis semblent remettre en cause l'ensemble-du traité.

Mais les autres pays « nucléaires » n'ont pas manifesté davantage d'empressement à appliquer les accords établis lors de la révision du TNP de mai 2000. Au cours de cette réunion, les pays signataires s'étaient fixés un plan de désarmement complet et total en 13 étapes². A ce jour, rien n'a été fait.

Pire encore : la prolifération est toujours d'actualité puisque les Etats continuent de perfectionner leurs arsenaux nucléaires sous couvert de recherche scientifique et technique et de transferts de technologies « pacifiques ».

A présent, il est crucial de redonner sa crédibilité à un traité qui n'a pas empêché la reprise de la prolifération, avec les essais nucléaires de l'Inde et du Pakistan en mai 1998, puis du retrait de la Corée du Nord, en 2003.

¹ Communiqué de presse du COMITE PREPARATOIRE DE LA CONFERENCE D'EXAMEN DE 2005 SUR LE TRAITE DE NON-PROLIFERATION (ONU)

² Ces points portent notamment sur les dispositions à prendre dans les domaines des essais nucléaires, des stocks existants d'armes, de la transparence et du rôle des armes nucléaires dans le cadre des politiques nationales de sécurité (source ONU).

La Corée du Nord et l'Iran : Quand la course aux armements nucléaires n'en finit plus...

Soupçonnés de mener secrètement des programmes de recherche nucléaire à des fins militaires, la Corée du Nord et l'Iran provoquent l'inquiétude de la communauté internationale. Ces deux pays sont engagés dans des programmes nucléaires civils depuis près d'une quarantaine d'années. Ils ont été tous les deux aidés par différentes puissances nucléaires, via leurs entreprises privées ou d'Etat. Téhéran en 1970, comme Pyongyang en 1985, ont adhéré au Traité de non-prolifération nucléaire, obtenant ainsi un accès « *aussi large que possible d'équipement, de matières et de renseignements scientifiques et technologiques, en vue des utilisations de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques* ». Mais le TNP leur interdit en principe de développer l'arme nucléaire. Leurs programmes respectifs montrent bien à quel point il est illusoire de prétendre distinguer les deux.

La Corée du Nord : une prolifération issue de la Guerre froide et qui se prolonge bien au-delà...

Des années 50 jusqu'en 1970, l'ex-URSS a joué un rôle prépondérant dans le développement du programme nucléaire civile nord-coréen en mettant à disposition des connaissances et du matériel. De nombreux réacteurs ont ainsi été construits, puis soumis à l'inspection de l'AIEA dès 1977. En parallèle, le gouvernement de Kim Il Sung lance un programme de recherche balistique en 1970 qui se développera considérablement avec le temps, puis dans les années 90, un programme d'armement nucléaire basé sur le complexe de Yongbyon.

La Corée du Nord adhère au Traité de Non Prolifération en 1985, avant de se rétracter et de s'en retirer officiellement en 2003.

En octobre 2002, la Corée du Nord admet développer secrètement un programme d'enrichissement de l'uranium à des fins militaires, et reconnaît finalement posséder l'arme nucléaire en février 2005. Cette révélation a sans doute un double objectif : être un instrument de chantage vis-à-vis du Japon et de l'Occident, et exercer une force de dissuasion face au risque d'une attaque américaine.

Des pourparlers multilatéraux (Corée du Sud, Etats-Unis, Chine, Japon et Russie), visant à convaincre la Corée du Nord de renoncer à l'arme atomique sont en cours depuis août 2003. Ils sont aujourd'hui dans l'impasse.

République islamique d'Iran : la mondialisation de l'assistance nucléaire

La naissance du programme nucléaire iranien remonte à la fin des années 1950, avec l'apport par les Etats-Unis d'une assistance technique et de plusieurs kilos d'uranium enrichis à Téhéran. Les autorités souhaitent sans le dire, doter l'Iran de l'arme nucléaire. La construction d'un vaste complexe de près de vingt centrales nucléaires est alors engagé.

Rapidement, les principales puissances pourvoyeuses de technologie et de matériel dans le domaine de l'ingénierie nucléaire, vont coopérer avec Téhéran, lui permettant d'acquérir une technologie éminemment duale. Cette assistance s'intensifie dans les années 1970, l'Iran parvenant à obtenir plusieurs réacteurs, de quoi entreprendre la construction d'une usine de retraitement de matière fissile. La révolution islamique met un terme à ces « liaisons dangereuses », mais d'autres Etats prendront la relève, comme l'Argentine, la Chine (qui livre en 1991 de l'uranium, sans déclaration auprès de l'AIEA), le Pakistan ou la Russie.

La France est fortement impliquée dans la mise en place du complexe nucléaire iranien, via notamment des accords de partenariat passés avec Téhéran par des entreprises publiques françaises.

L'Iran dispose ainsi aujourd'hui de sa propre mine d'uranium (province de Yazd) et des infrastructures nécessaires à l'enrichissement de l'uranium (installations de Natanz et d'Arak, complexe d'Ispahan).

L'Iran a rejoint le TNP dès 1970. Elle est donc soumise au contrôle des agents de l'AIEA qui effectuent, depuis 2003, des contrôles réguliers dans différentes installations qui leur ont été ouvertes, non sans négociations préalables, il est vrai. Si ces inspections ont mis à jour des activités très suspectes et susceptibles d'être liées au nucléaire, aucune preuve formelle n'a été découverte quant au développement d'armes nucléaires sous couvert d'un programme civil.

FICHE 3 : la France, acteur de la prolifération

Depuis plus de quarante ans, la France participe activement à la prolifération de l'armement nucléaire dans le monde, d'une part en développant sa propre force de dissuasion et d'autre part en exportant sa technologie nucléaire « à usage civil ». Le rôle joué par les transferts de technologie nucléaires « civiles » de la France dans la prolifération est rarement évoqué. Pourtant cette technologie est aisément transférable au militaire et a permis à certains Etats comme le Pakistan, l'Irak, l'Iran, la Chine et Israël de développer leur armement militaire.

L'armement nucléaire français est en développement continu depuis 1945. Et d'ici 2010, la France aura construit plus de 1500 têtes nucléaires. Elle aura également mis en service le laser mégajoule pouvant permettre le développement de bombes nucléaires d'utilisation banalisée ou *mini-nukes*.

La France viole les traités internationaux et poursuit la recherche nucléaire

A partir des années 90, la France, devenue une puissance nucléaire de premier plan, se décide à ratifier la plupart des traités internationaux relatifs à la limitation ou à l'interdiction des armements nucléaires. Pourtant, les autorités françaises n'hésitent pas à violer impunément leurs engagements dès lors que leurs intérêts ne semblent plus garantis. En outre, si la France arrête finalement ses essais nucléaires en atmosphère, elle poursuit la recherche nucléaire, à travers plusieurs programmes menés en laboratoire.

- En 1995, J. Chirac ordonne la reprise des essais nucléaires à Mururoa, en violation du traité de Tlatelolco interdisant les essais nucléaires dans le Pacifique ratifié par F. Mitterrand en 1992 ;
- Malgré la ratification du Traité de Non-Prolifération qui l'engage à démanteler son armement nucléaire, la France entreprend la modernisation de ses équipements militaires nucléaires. Elle développe ses programmes de missiles M45 et M51, et met en service une nouvelle génération de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins type *Le Triomphant* ;
- La France poursuit ses recherches en matière d'armement nucléaire, afin de moderniser son équipement. Elle développe de nouvelles armes nucléaires susceptibles d'être utilisées sur les champs de bataille (mini-nukes).

La France ne désarme pas

Malgré la ratification de 7 traités internationaux sur la limitation ou l'interdiction des armements nucléaires, la France ne « désarme » pas. Elle ne fait que se débarrasser d'armes devenues obsolètes :

- Elle supprime les missiles du plateau d'Albion, qui visaient l'URSS ;
- Elle supprime les missiles Hadès et Pluton, qui visaient l'Allemagne de l'Est ;
- Elle cesse les essais à Mururoa une fois maîtrisée la fabrication des bombes et l'explosion par simulation en laboratoire ;
- Elle ferme ses installations destinées à la fabrication du plutonium de qualité militaire (Marcoule) et d'uranium enrichi (Pierrelatte), parce que « la France a aujourd'hui un stock suffisant de matières fissiles pour les cinquante prochaines années... au-delà de ces cinquante ans, nous saurons comment recycler les matériaux actuellement employés dans nos armes. »³

³ Charles Million, Ministre de la Défense Cité in Albright, Berkhout, W.Walker, *Plutonium and highly enriched uranium 1996 world inventories, capabilities and policies*, Sipri, Oxford university press, 1997.

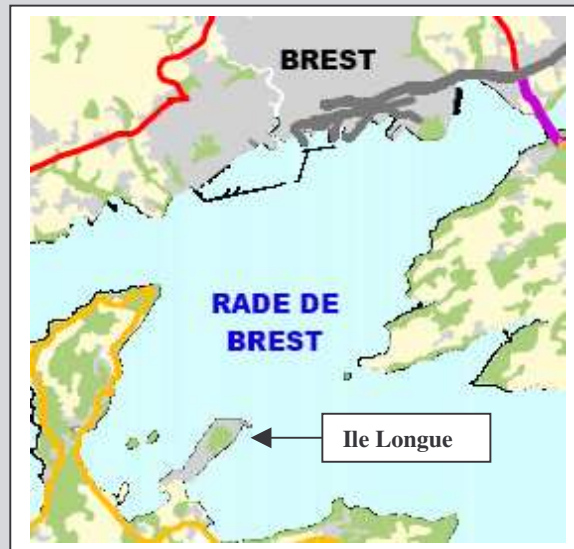
AU CŒUR DE LA PROLIFERATION VERTICALE A LA FRANÇAISE : LA BASE NUCLEAIRE DE L'ILE LONGUE

Une menace pour la paix, l'environnement et la santé des populations

L'île Longue est située au sud de la rade de Brest. Elle est, depuis 1966, la base opérationnelle des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) et le lieu de construction et de stockage des missiles nucléaires intercontinentaux.

Elle est reliée à Guenvenez (presqu'île de Crozon) où se trouve son atelier de pyrotechnie dans lequel sont assemblés missiles et têtes nucléaires.

La base, qui s'étend sur 150 hectares, est entièrement classée top secret. Au sud, les maisons des villages de Rostellec et du Fret viennent buter sur la double barrière de barbelés électrifiés.



2 000 fois Hiroshima à 10 km du centre ville de Brest

Cette base abrite la Force océanique stratégique (FOST), sur laquelle repose la quasi-totalité de la dissuasion française. La FOST, c'est :

- 3 sous-marins nucléaires lanceurs d'engins ;
- 4 mini centrales nucléaires servant à la propulsion des sous-marins ;
- 48 missiles nucléaires M-45 entreposés à la base ou à bord des sous-marins ;
- 288 têtes nucléaires de type TN-75, à raison de 6 par missile. Chaque tête nucléaire représente une puissance unitaire de 100 kilotonnes, soit 7 fois Hiroshima ;
- 2 360 personnes travaillant de manière permanente sur les sites et les sous-marins.

Un coût exorbitant

On estime le coût initial de construction de la base de l'île Longue à plus d'un milliard et demi d'euros. Actuellement, 2 programmes de travaux de grande ampleur sont engagés sur cette base pour un montant de 416 millions d'euros :

- l'adaptation des infrastructures de la base aux missiles M51 ;
- l'agrandissement des ateliers de montage et des zones de stockage des missiles M51 à Guenvenez.

A cela s'ajoute le programme de construction des nouveaux missiles M51, au nombre de 64, qui coûtera au moins 3 milliards d'euros. Ces missiles, équipés chacun de 6 têtes nucléaires, auront une portée de 6 000 km.

FICHE 4 : Les Impacts du nucléaire militaire

L' « hiver nucléaire » : impact sur l'environnement

En 1983, une étude (« *Conséquences atmosphériques d'une guerre nucléaire*⁴ ») met en avant le concept d'hiver nucléaire et détaille les conséquences de l'utilisation d'armes nucléaires dans un conflit :

- Contamination de l'atmosphère ;
- Destruction de la couche d'ozone ;
- Nuages de suie noire couvrant de vastes superficies ;
- Diminution des températures de 10 à 20 degrés ou plus selon la saison et le site géographique, etc.

Cette **modification du climat** s'étendrait sur une zone beaucoup plus large que sur celle visée par une attaque nucléaire. Une majeure partie de la faune et de la flore serait détruite, le tout provoquant **la rupture de la chaîne alimentaire** sur terre et dans l'océan. Andreï Sakharov, prix Nobel de la paix et physicien nucléaire, estimait ainsi en 1983 que l'hiver nucléaire pourrait entraîner la mort « *de milliards de personnes et, selon toute probabilité, la destruction de l'humanité en tant qu'espèce vivante.* »



Explosion nucléaire de Nagasaki

Paranoïa ? Peur infondée ?

Aujourd'hui, quelques centaines de têtes nucléaires suffiraient à provoquer un hiver nucléaire. Des explosions ciblées sur des objectifs de l'hémisphère Nord facilement inflammables (centres urbains, installations pétrolières, centrales nucléaires) provoqueraient immédiatement un obscurcissement de cette partie du monde avec des réactions en chaîne directes :

- **Production de gaz toxiques entraînée par la destruction des villes modernes**
- **Diffusion à travers le monde de retombées radioactives**

La première guerre du Golfe en 1991, pourtant menée sans utilisation d'armes nucléaires, a montré que les fumées provoquées par les incendies et les bombardements des puits de pétrole koweïtiens pendant plusieurs semaines, ont largement obscurci cette région et provoqué un abaissement de la température d'une dizaine de degrés .

Les impacts sanitaires liés aux essais⁵

Outre la menace directe représentée par un conflit nucléaire, la manipulation des matières radioactives pour produire, contrôler, puis démanteler les armes et gérer les déchets nucléaires fait courir un nombre de risques élevés aux populations civiles⁶.

Depuis 1945, 2 054 explosions nucléaires ont été réalisées par les puissances nucléaires. Les 531 essais nucléaires aériens ont représenté **30 000 fois la puissance de la bombe d'Hiroshima**.

⁴ Connu également sous le nom de TTAPS, initiales de ses auteurs, Turco, Toon, Ackerman, Pollack et Sagan. Cette étude sera vulgarisée par Carl Sagan et Richard Turco dans leur ouvrage consacré à *L'hiver Nucléaire*, 1991 Le Seuil.

⁵ Bruno Barrillot, *L'héritage de la bombe. Polynésie, Sahara. 1960-2002*, Observatoire des armes nucléaires françaises/CDRPC, 2002. *Les Irradiés de la République. Les victimes des essais nucléaires français prennent la parole*, co-éditions Complexe/Grip/Observatoire des armes nucléaires/CDRPC, 2003.

⁶ Voir sur ces questions la campagne de Greenpeace contre le Mox américain sur www.stop-plutonium.org

1966 -1974 : Essais nucléaires atmosphériques français en Polynésie

Des laboratoires néo-zélandais et australiens ont, à cette époque, démontré la toxicité des retombées radioactives de ces essais (*source CDRPC, observatoire des armes nucléaires françaises*). Cette étude scientifique fût volontairement ignorée par la France qui a juste reconnu que plusieurs expériences avaient en effet dépassé les doses admises.

Les essais souterrains réalisés sous les lagons des atolls de Mururoa et Fangataufa ont entraîné :

- L'accident de la cuve Meknes⁷, atoll de Mururoa, 5 juillet 1979 : 2 morts et 2 blessés graves ;
- Des problèmes géologiques majeurs comme celui de la stabilité de l'atoll de Mururoa malgré les dires du Département de suivi des centres d'expérimentations nucléaires (DSCEN) ;
- La contamination en surface dans la zone nord de l'atoll de Mururoa est établie ;
- Des fuites de gaz radioactifs pour quatre essais au moins.

L'Association des vétérans des essais nucléaires (Aven) réalisa une enquête médicale auprès de 1160 vétérans, en l'absence d'initiative gouvernementale⁸, afin de mesurer concrètement l'impact de ces campagnes d'essais sur les personnes présentes sur place.

Les conclusions parlent d'elles-mêmes :

90 % des vétérans des premiers essais présentent une ou plusieurs maladies aujourd'hui et 32,5% d'entre eux présentent un ou plusieurs cancers. Des pathologies non cancéreuses cardio-vasculaires, digestives, et ostéo-musculaires sont fréquentes.

Leurs enfants présentent des anomalies congénitales (14,4 %) et diverses maladies (25 %).

L'état français ne reconnaît toujours pas les conséquences sanitaires des essais — a contrario des Britanniques et des Américains — au prétexte que leurs essais auraient été particulièrement « propres »⁹.

Chronologie des menaces nucléaires au cours des cinquante dernières années¹⁰

La Communauté internationale est passée à plusieurs reprises au bord d'une guerre nucléaire, volontaire ou non. Depuis 1945, la plupart des menaces sont d'origine Etats-unienne, la liste ci-dessous ne reprend que les faits les plus marquants :

- 1946 : le président Truman aurait menacé de larguer une bombe atomique sur Moscou si les Soviétiques ne se retiraient pas des régions nord de l'Iran, qu'ils occupaient pendant la guerre ;
- 1953 : Eisenhower menace d'utiliser des armes nucléaires contre le Chine pendant la guerre de Corée ;
- 1954 : trois armes nucléaires tactiques Mark 21 sont proposées secrètement à la France par le secrétaire d'État J.-F. Dulles pour contrer les troupes vietnamiennes qui cernaient les forces françaises à Diên Biên Phu ;
- 1962 : crise des missiles de Cuba. les forces nucléaires des Etats-Unis et de l'Union soviétique sont en état d'alerte maximale ;
- 1991 : Washington menace d'utiliser des armes nucléaires durant la guerre du Golfe ;
- 1995 : la Russie détecte un missile non identifié au-dessus de la Norvège, la mallette nucléaire du président Russe est pour la première fois activée. En réalité, le missile était une simple fusée scientifique ;

Il est d'ailleurs intéressant de noter à ce sujet que lors du naufrage du Kursk en août 2000, les autorités ont mis un soin tout particulier à laisser hommes, bâtiments et questions au fond de la mer de Barents¹¹ où gît toujours l'épave...

⁷ Bruno Barrillot, *L'héritage de la bombe... op. cit.*

⁸ <http://www.aven.org/main/chiffres-sante.html/>.

⁹ Rapport de l'Office parlementaire de l'évaluation des risques scientifiques et technologiques (janvier 2002).

¹⁰ IEER, *Vers un désarmement nucléaire durable*, n° 6 et 7, 1999, chronologie complète des menaces nucléaires.

¹¹ Voir à ce sujet l'excellent film de de Jean-Michel Carré : « le Kursk, un sous-marin en eaux troubles »

FICHE 5 : Le Rainbow Warrior

LA LEGENDE

C'est une légende indienne qui est à l'origine du nom du bateau de Greenpeace : le Rainbow Warrior. En 1971, les Etats-Unis s'apprêtent à réaliser un nouvel essai nucléaire dans le golfe de l'Alaska. Une idée germe alors dans l'esprit de jeunes pacifistes : empêcher l'essai en se plaçant de façon non-violente directement sur la zone de tir. Les essais seront annulés. Des indiens Cree du Canada accueillent ces militants. Ils voient en eux l'accomplissement d'une prophétie vieille de 200 ans : « quand la terre sera vidée de ses ressources, quand la mer sera devenue noire, les ruisseaux empoisonnés... juste avant qu'il ne soit trop tard, les indiens retrouveront leur esprit et ils apprendront à l'homme blanc à respecter la terre. Tous seront unis et deviendront les combattants de l'arc en ciel et ils lutteront pour rendre à la terre sa beauté d'autrefois... »



• 10 Juillet 1985 : L'ATTENTAT

Le Rainbow Warrior se prépare à prendre la tête d'une flottille en route pour Mururoa afin de protester pacifiquement contre les essais nucléaires français. Trois jours après son arrivée dans le port d'Auckland, des agents des services secrets français placent deux bombes sous la coque du bateau.

• **23h49 : une explosion retentit.** Le capitaine ordonne immédiatement l'évacuation du navire. Fernando Pereira descend chercher ses appareils photos. Il se trouve encore dans sa cabine lorsque la deuxième explosion se produit, deux minutes après la première. Vers 4h, des plongeurs retrouvent le corps de Fernando Pereira, noyé dans sa cabine, une jambe prise dans les courroies de son sac.



FERNANDO PEREIRA

A 35 ans, père de deux enfants, ce photographe néerlandais, originaire du Portugal, trouve la mort dans l'attentat du Rainbow Warrior. Il travaillait pour Greenpeace depuis une dizaine d'années.

Fernando Pereira avait fui le Portugal refusant les guerres coloniales que menaient son pays notamment en Angola et au Mozambique. Pacifiste, sa mort a constitué une tragique et cruelle ironie du sort.

L'ENQUETE

La police Néo-Zélandaise conclut à un sabotage et arrête 2 agents secrets français : Alain Mafart et Dominique Prieur.

Dans le même temps, une autre équipe d'agents secrets, impliqués également dans l'attentat prend la fuite. Ces agents sont recueillis par le sous marin français Rubis. Le président de l'époque, François Mitterrand ordonne une enquête qui conclut, après seulement trois semaines d'investigations, à la non-implication du gouvernement français dans cet attentat.

Pourtant, un article du Sunday Times révèle que Mitterrand a bien donné son aval à la mission de sabotage du Rainbow Warrior. Le 20 septembre 85, Charles Hernu, ministre de la défense, démissionne tandis que l'amiral Pierre Lacoste, directeur des services secrets est renvoyé.

Laurent Fabius, premier ministre, finit par admettre que les agents secrets ont agi sur ordre.

En 1986, le Secrétaire Général aux Nations Unis négocie auprès de la Nouvelle Zélande un accord de transfert sur une base militaire française des deux agents secrets. Il est prévu qu'ils y soient détenus 3 ans, en échange du versement par la France d'un dédommagement de 7 millions de dollars et des excuses officielles.

Les 2 espions seront libérés en mai 1988, après moins de deux ans de détention.

Les autres agents impliqués dans cet attentat, demeurent à ce jour, impunis.

DATES CLES DE LA CAMPAGNE DESARMEMENT

1971

Suite à la première action de Greenpeace, les Etats-Unis stoppent leur campagne d'essais nucléaires à Amchitka, en Alaska.

1975

La France met, momentanément, un terme à ses essais nucléaires atmosphériques dans le Pacifique Sud, à la suite des protestations de Greenpeace sur le site.

1983

La Convention de Londres décrète un moratoire sur l'immersion en mer des déchets radioactifs.

1985

Les essais nucléaires français dans le Pacifique Sud redeviennent un sujet de controverse internationale, après le sabotage par les services secrets français, du Rainbow Warrior, navire amiral de Greenpeace.

1988

La Convention de Londres interdit l'immersion en mer des déchets radioactifs au niveau mondial.

1990

La quatrième Convention de Lomé interdit l'importation des déchets radioactifs par les parties contractantes en Afrique, dans les Caraïbes et le Pacifique.

1992

La France suspend sa campagne d'essais nucléaires sur l'atoll de Mururoa, à la suite du passage du Rainbow Warrior II sur la zone de test. Elle propose de les arrêter définitivement, si les autres nations concernées font de même.

Après avoir été prise en flagrant délit par Greenpeace, la Russie admet avoir immergé des déchets nucléaires en mer du Japon et ouvre, en conséquence, une commission d'enquête.

1993

La Convention de Londres sur les déversements en mer, interdit l'immersion de déchets radioactifs et industriels de manière permanente

1994

La Convention de Bâle interdit l'exportation de déchets toxiques, des pays OCDE vers le pays non OCDE.

1995

Les actions de Greenpeace, pour arrêter les essais nucléaires français, reçoivent une attention internationale. Plus de sept millions de personnes signent des pétitions qui en demandent l'arrêt immédiat. La France, le Royaume-Uni, Les USA, la Russie et la Chine s'engagent à signer le "Traité d'interdiction définitive des essais nucléaires" (Comprehensive Test Ban Treaty - CTBT) qui met fin aux essais



L'équipage du Phyllis Cormack, 1^{ère} action à Amchitka

1996

Greenpeace se rend à Hong-Kong et Shangaï pour dénoncer les essais nucléaires chinois.

1998

Greenpeace proteste dans le monde entier contre les essais nucléaires pakistanais et indien.

2000

-

2001

Greenpeace fait campagne contre le programme militaire américain "Star Wars". Le 14 juillet 2001, elle occupe la zone d'exclusion de la base militaire de vanderberg, en Californie, pour stopper les tests de missiles

2002

Greenpeace se mobilise contre la guerre en Irak.

2003

Greenpeace bloque à Chalon sur Saône un camion banalisé d'Areva transportant 150 kilos de plutonium "civil". Près de 10 tonnes de plutonium circulent tous les ans en France.

Une équipe de Greenpeace se rend en Irak sur le site nucléaire de Tuwaitha et constate la disparition de matières fissiles et la présence de pollution hautement radioactive aux alentours.

2004

Greenpeace s'oppose au retraitement en France du plutonium militaire américain, dont l'objectif est d'alimenter une industrie hautement proliférante

2005

1000 personnes mènent en Belgique des missions d'inspection citoyenne sur les sites de l'OTAN et exigent le retrait des missiles nucléaires américains. Le Sénat belge votent une résolution dans ce sens.

FICHE 6 : Lexique

Arme nucléaire.

Dispositif dans lequel tout ou partie de l'énergie explosive provient soit de la *fusion* soit de la *fission* ou d'une combinaison de ces deux processus nucléaires. L'unité de mesure pour exprimer l'énergie dégagée est le kilotonne = kt. Une explosion d'une puissance de 1 kilotonne est égale à une puissance de 1 000 tonnes de TNT (trinitrotoluène), explosif pris comme référence.

Selon les estimations¹, si une guerre nucléaire se produisait, les effets à court terme seraient de :

- 1 milliard 150 000 000 morts
- 1 milliard 100 000 000 blessés
- 1 habitant sur 2 serait touché
- S'il reste des secouristes, ils ne pourraient approcher en raison du taux de radiations.

Bombe A, ou arme à fission.

Elle utilise le principe de fission nucléaire, c'est à dire la division d'un atome en deux parties, avec des atomes lourds comme l'uranium 235 et le plutonium. Il se produit une réaction en chaîne qui se multiplie rapidement au cours d'une très courte période (quelques microsecondes). Cette succession d'étapes ou de générations, est marquée par la fission de noyaux par des neutrons produits par la génération précédente.

Bombe H, à hydrogène ou arme thermonucléaire.

Elle utilise le principe de fusion, qui consiste à fusionner deux noyaux d'atome (deutérium, lithium) pour en former un seul, plus lourd. Cette réaction ne peut avoir lieu qu'à plusieurs millions de degrés et demande une force de compression à l'amorçage qui ne peut être générée que par l'utilisation d'une bombe A.

La bombe H est donc composée de 2 étages :

- le détonateur, c'est à dire une bombe A pour compresser l'étage n° 2.
- les combustibles de fusion et le cœur en plutonium, qui sous l'effet de la compression amorce une nouvelle réaction de fission.

Les combustibles de fusion soumis à une pression suffisante peuvent alors entrer en réaction thermonucléaire.

La plus grosse explosion thermonucléaire fut réalisée par l'Union soviétique le 30 octobre 1961, avec une puissance de 58 mégatonnes. L'onde de choc parcourut trois fois le tour de la terre.

Mini-nukes et Bunker-busters américains.

Les Etats Unis ont entrepris une recherche sur des armes nucléaires de faibles puissances. Cette recherche aboutira au développement de *Mini-nukes* (ou *low-yield bombs*), et de bombes nucléaires de tailles intermédiaires, les *Bunker-busters*, connus également sous l'appellation de *Robust nuclear earth penetrators*² (RNEP). Ce n'est pas une nouvelle arme nucléaire mais la nouvelle enveloppe d'une bombe nucléaire existante (B61, B83). Elle donne à cette bombe la capacité de pénétrer dans des matériaux durcis. Sa puissance sera largement supérieure à celle d'une *Mini-nuke* (environ 5 kilotonnes) puisqu'elle peut varier de 100 kt à 1 mégatonne.

Ces deux types d'armes nucléaires miniaturisées ont vocation à atteindre des objectifs plus ciblés par rapport aux bombes actuelles, et se trouvant potentiellement en profondeur. Elle peuvent en effet pénétrer et détruire des cibles enterrées profondément comme des bunkers ou des cavités rocheuses qui contiendraient des armes des destructions massives ou centres de commandement.

Ces deux catégories d'armes se regroupent sous le terme « *Earth Penetrator weapons* » (EPWs).

¹ Jean/Marie Collin, Observatoires des armes nucléaires françaises, CDRPC, avril 2005.

² Robust Nuclear Earth Penetrator : Questions and Answers. www.fcnl.org/issues/item.php?item_id=88&issue_id=48
Greenpeace France – 22 rue des rasselins 75020 Paris – 01 44 64 02 02 / Fax 01 44 64 02 00
www.greenpeace.fr

Ces armes nucléaires seraient « propres », d'après leurs promoteurs, car elles ne provoqueraient aucune destruction externe, puisque utilisées dans des cavités profondes. Les radiations et le nuage radioactif seraient ainsi contenus.

En réalité il y aura des retombées radioactives et une dispersion des agents chimiques ou biologiques provoquant catastrophes écologiques, mort et maladies pour plusieurs milliers de personnes. Ce fût le cas pour l'accident du Béryll, essai nucléaire français du 1er mai 1962, en Algérie. La « trouée » laissée par l'impact de cette bombe permit au nuage radioactif de sortir et de contaminer de vastes zones du désert algérien. Ce serait le cas y compris avec un autre type de bombe, à partir du moment où il y aurait impact et forcément percée.

Il est important de comprendre que la *Mini-nuke* va créer une confusion entre armes nucléaires et armes conventionnelles.

En rejoignant l'arsenal militaire classique, du fait de sa « faible puissance », elle légitimera son utilisation sur le champ de bataille.

Le Laser mégajoule et les futures mini-nukes françaises.

En construction au Cesta, Centre d'études scientifiques et techniques d'Aquitaine situé au Barp, près de Bordeaux, il doit permettre de maîtriser l'allumage de la fusion. Il conduira à la conception d'une nouvelle génération de bombes dites « à fusion pure » et affranchies de l'amorce à fission (bombe A), indispensable dans les bombes actuelles.

Les bombes thermonucléaires comportent deux inconvénients majeurs, relatifs à l'élément de la bombe A (uranium/plutonium) :

- Elles sont extrêmement contaminatrices du fait de la production de quantités de produit de fission à durée de vie longue, lors de l'explosion.
- La bombe A est difficile à miniaturiser, car la présence d'une importante quantité minimum d'uranium ou de plutonium est nécessaire (masse critique = 6 à 15 kg).

La recherche s'oriente donc clairement vers la fabrication potentielle de bombes nucléaires offensives, utilisant le laser mégajoule à l'amorçage, et de plus faibles puissances : les « mini-nukes » comme les appellent les Américains.

L'Etat français n'a pas encore communiqué de façon officielle sur ses intentions d'utilisation de ce programme de recherche. Cependant la position américaine, rendant possible l'utilisation d'armes nucléaires de faibles puissances sur le champ de bataille, modifie le concept du nucléaire dissuasif. Ce changement risque de s'étendre aux autres puissances nucléaires, entraînant, de facto, une prolifération nucléaire exponentielle.

Rappels historiques.

Après Hiroshima, l'armement nucléaire français se développa en continu.

- 18 octobre 1945 : Création du CEA Commissariat à l'Energie Atomique. L'objectif pour la France est de concevoir la bombe atomique.
- 13 février 1960 : La France fait exploser sa première bombe atomique. C'est le tir du Béryll en Algérie, d'une puissance 4 à 5 fois supérieure à Hiroshima.
- De 1966 à 1993, les essais nucléaires de Mururoa, la bombe à hydrogène, la mise en service du premier sous-marin nucléaire lanceur d'engin (SNLE) français ainsi que 5 autres bâtiments se succéderont.
- Depuis 1993, La France atteint son plus haut niveau de stock d'armes nucléaires, avec 540 ogives réparties entre les 3 composantes terre, air et mer.
- De 1996 à 2001: Reprise des essais nucléaires puis mise en service du 1er des 4 SNLE-NG de la classe « *Le Triomphant* » ainsi que du porte -avion nucléaire *Charles-de-Gaulle*.
- Février 2005 : Essai d'un missile balistique M45.
- **2010 : Mise en service du laser mégajoule, permettant éventuellement de développer des bombes nucléaires d'utilisation banalisée (*mini-nukes*).**

D'ici 2010, la France aura construit plus de 1500 têtes nucléaires.